



02/20

CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 24 janvier 2020

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 4 FÉVRIER 2020 A 18H00

Sous la présidence de Monsieur François-Régis VALETTE, Maire.

- Présents :** Mesdames et Messieurs les Adjointes : Claudette SICHI, Irène TARDIEU, Dominique LAGARDE et Jean-Baptiste PUEL
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Marie-José ANGLES, Olivier RENAULT, Luca SERENI, Guillaume DEBEAURAIN, Nicolas DRUILHE, Chrystel JEANPIERRE, Alain CREGO, Alain PRADAL, Michel BOUCHARDY, Jean-Pierre MAYER, Jean-Pierre HARDY et Farida VINCENT
- Absents excusés :** Mesdames Marie-Pierre MADAULE, Bakhta KELAFI, Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE et Claire MAYLIE
Monsieur Didier BONHOMME
- Absents :** Mesdames Nicole REULET, Jérémie JAUZE, Sandrine GAILLARD et Christelle TURROQUE
Monsieur Anghel-Cristian GHEORGHE
- Pouvoirs :** Madame Marie-Pierre MADAULE à Monsieur Luca SERENI
Madame Bakhta KELAFI à Monsieur Nicolas DRUILHE
Madame Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE à Monsieur François-Régis VALETTE
Madame Claire MAYLIE à Monsieur Jean-Pierre HARDY
Monsieur Didier BONHOMME à Monsieur Dominique LAGARDE
- Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas DRUILHE

ORDRE DU JOUR

1- Approbation de la 6^{ème} modification du P.L.U.

2- Questions et communications diverses

1 - APPROBATION DE LA 6^{ÈME} MODIFICATION DU PLU – DOSSIER DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DOSSIER DE DECLARATION LOI SUR L'EAU POUR LE SECTEUR ARGENTO

Monsieur Dominique Lagarde, Adjoint au Maire en charge de la commission Aménagement et Urbanisme, rappelle aux membres du Conseil Municipal que plusieurs délibérations ont été prises dont :

- Celle du 17/11/2016 lançant la procédure et définissant les objectifs de la 6^{ème} modification du Plan Local de l'Urbanisme

- Celle du 17/01/2019 établissant le contrat avec le bureau d'études et reprenant point par point toutes les modifications à apporter au PLU
- Celle du 13/06/2019 intégrant deux points supplémentaires
- Celle du 12/09/2019 lançant une enquête publique sur ce sujet, enquête publique qui s'est déroulée du 16/09/2019 au 16/10/2019.
- Celle du 25/10/2019 lançant une deuxième enquête publique sur le même sujet, enquête qui s'est déroulée du 19/11/2019 au 20/12/2019, l'avis de la DREAL n'étant pas arrivé dans les temps. En effet, l'absence de l'avis de la DREAL aurait fait courir un risque juridique majeur sur cette 6^{ème} modification du P.L.U. même approuvée. En conséquence, et en plein accord avec le Commissaire Enquêteur, il a été jugé préférable de refaire purement et simplement une nouvelle enquête publique avec un dossier identique à celui soumis à l'enquête publique qui a eu lieu du 16/09/2019 au 16/10/2019.

Le Tribunal Administratif avait désigné comme commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui s'est déroulée du 19/11/2019 au 20/12/2019 le même commissaire enquêteur, Monsieur Christian MOIROT, qu'il avait désigné pour l'enquête publique qui s'est déroulée du 16/09/2019 au 16/10/2019.

Les personnes associées ont été consultées et toutes les pièces administratives et de publicité ont été réalisées.

Le Commissaire Enquêteur, suite à l'enquête publique a présenté son rapport et les conclusions ci-joints en annexe et émet un avis favorable à la 6^{ème} modification du PLU de la Commune d'Auzeville-Tolosane sous les conditions suivantes qui ont été levées par Monsieur le Maire :

- Abandon de l'ouverture à l'urbanisation des secteurs « Laroche » et « Les Minimés » ;
- Abandon de l'OAP de l'Agrobiopole dans la 6^{ème} modification du PLU, qui sera reprise dans le cadre de la révision du PLU ;
- Inversion du sens de l'accès à la RD 813 prévu dans l'OAP d'Argento lors de la phase 3 de l'aménagement de ce secteur ;
- Que les engagements pris par la commune dans le mémoire en réponse au procès-verbal du commissaire enquêteur en réponse aux 4 demandes de la DDT31 soient intégralement suivis d'effet.

Il recommande en outre que l'OAP du secteur Argento soit modifiée de façon à prévoir des bâtiments R+1 en bordure du chemin de la Barrière (phase3)

Le Sicoval a donné un avis favorable à la 6^{ème} modification du PLU de la Commune d'Auzeville-Tolosane, lors de sa séance du 03/02/2020.

➡ Le Conseil Municipal entendu cet exposé, approuve à la majorité moins deux abstentions, la 6^{ème} modification du PLU.

2- QUESTIONS DIVERSES

OBJET : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PERMIS D'AMÉNAGER ÉCOQUARTIER ARGENTO

Monsieur Dominique Lagarde, Adjoint au Maire en charge de la commission Aménagement et Urbanisme, rappelle aux membres du Conseil Municipal l'enquête publique du 19/11/2019 au 20/12/2019 portant sur la 6^{ème} modification du PLU de la Commune d'Auzeville-Tolosane, le dossier déclaration environnementale, le dossier déclaration loi sur l'eau.

En parallèle, l'Autorité Environnementale de la DREAL Occitanie a en effet considéré que, outre l'enquête publique pour la 6^{ème} modification du PLU destinée principalement à ouvrir à l'urbanisation 5 Ha sur le secteur d'Argento, enquête publique incorporant le

dossier d'impact environnemental constitué à la suite de cette ouverture à l'urbanisation **il fallait quand même effectuer une enquête publique pour le permis d'aménager avec ce même dossier d'impact environnemental.**

Le permis d'aménager porte sur une surface de 5 ha de terres agricoles situé entre le noyau urbain de la commune d'Auzeville-Tolosane et celui de la commune de Ramonville Saint-Agne. Le projet comporte la construction d'environ 203 logements constitués par des maisons individuelles (15), 128 appartements dans de petits collectifs et une résidence pour personnes âgées valides de 60 logements. Une mixité sociale est assurée par un pourcentage de 25 % de logements sociaux et environ 15 % d'accession sociale.

Le projet inclura également divers équipements dont des espaces publics. Le projet est inséré dans son environnement en s'appuyant sur les caractéristiques du site et en amplifiant l'identité paysagère avec préservation des talus existants ainsi que la trame végétale présente sous la forme de haies et d'arbres remarquables. L'accès se fera à partir du rond-point sur le chemin de la Barrière construit à cette fin, d'un 2^{ème} accès à partir du chemin de la Barrière et de l'ouverture de l'Impasse Goudouli.

Cette enquête publique portant sur le **Permis d'Aménager de l'écoquartier ARGENTO PA 03103519S0003** aura lieu en Mairie **du 06/03/2020 au 06/04/2020.**

Le Tribunal Administratif a désigné comme commissaire enquêteur pour cette enquête publique, Monsieur Bernard POULIGNY.

Les personnes associées ont été consultées et toutes les pièces administratives et de publicité sont en cours.

↳ **Le Conseil Municipal entendu cet exposé après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide de lancer cette enquête publique portant sur le Permis d'Aménager de l'Ecoquartier ARGENTO PA 03103519S0003**
- **Décide que cette enquête se déroulera du 06/03/2020 à 8h30 au 06/04/2020, 17h30.**

La séance est levée à 18h20.

FR Valette

C. Sichi

I. Tardieu

D. Lagarde

JB Puel

MJ Angles

O. Renault

L. Sereni

G. Debeaurain

N.Druilhe

C. Jeanpierre

A. Crego

A. Pradal

M. Bouchardy

JP.Mayer

JP. Hardy

F. Vincent